

Passeport biométrique

La Ville de Pessac est équipée pour la préparation des passeports biométriques.

Constitution du dossier

Ce téléservice est facultatif et gratuit et le formulaire papier subsiste. Vous devez créer un compte sur le site de l'ANTS et être connecté pour effectuer la démarche.

[Créer mon compte sur le site de l'ANTS](#) ↗

[Effectuer une première demande de passeport sur ants.gouv.fr](#) ↗

[Effectuer le renouvellement de votre passeport pour un mineur](#) ↗



Pour le dépôt : la présence de l'intéressé est obligatoire (accompagné du représentant légal si mineur)
Pour le retrait : présence de l'intéressé obligatoire à partir de 12 ans

Prise de rendez-vous en ligne



IMPORTANT : pour la prise de rendez-vous en ligne, merci de ne pas utiliser le navigateur Internet explorer. En effet, celui-ci est obsolète (et n'est plus mis à jour) et provoque des dysfonctionnements. Vous pouvez utiliser de nombreux autres navigateurs : Firefox, Chrome, Edge, Safari, Opéra, etc.

Le dépôt du dossier s'effectue uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone. Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone. Attention les rendez-vous sont nominatifs, un créneau horaire ne peut concerner qu'une seule personne : **1 rendez-vous = 1 personne.**

[Prendre rendez-vous pour le dépôt de mon dossier de passeport](#)

Si vous ne pouvez pas être présent au rendez-vous, merci de l'annuler en ligne ou de contacter le

service Vie citoyenne. **Attention, en cas de retard de plus de 10 minutes, le rendez-vous ne sera pas honoré.**

[Annuler ma demande de rendez-vous pour le dépôt de mon dossier de passeport](#)

Suivi de mon passeport

[Savoir où en est mon passeport](#)

Retrait de mon passeport

Un SMS vous informera de l'arrivée de votre passeport. La remise s'effectue à la mairie (place de la Ve République), sans rendez-vous. **Votre passeport doit être impérativement retirée dans un délai de 3 mois après réception de celui-ci en mairie.**

Afficher les informations sur la demande de passeport biométrique

CONTACT

Vie citoyenne

☎ 05 57 93 63 90

@ Courriel



Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

☎ 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :

uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS